



Zones concernées par le droit de préemption urbain renforcé

DEPARTEMENT DU RHONE  
COMMUNE DE VOURLES

Plan Local d'Urbanisme

**ZONES DE DROIT  
DE PREEMPTION URBAIN**

Plan Général  
échelle : 1/5 000 ème

l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture  
8, rue Victor Lagrange 69 007 LYON  
tel : 04 78 48 76 07 fax : 04 78 48 73 05

pièce n°	projet arrêté	document soumis à enquête publique	approbation
07-4			